Département du Jura
**Mairie de Mouchard**

# Compte rendu du conseil municipal du mercredi 29 juin 2022

Convocation : 22 juin 2022

Affichage du compte-rendu : 6 juillet 2022

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 29 juin 2022 à 19h en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra HÄHLEN, Maire.

Présents : Sandra HÄHLEN, Virginie FALCINELLA-GILLARD, Georges MONNIER, Audrey WEST-LAMY, Yves CHALUMEAU, Guy TONNAIRE, Anne LE GUIRIEC-ROY, Ernest MARTENOT, Claudine MILLER, Jérôme BERT, Sandrine DEBRAND, Michel ROCHET, Daniel FERNIOT.

Secrétaire de séance : Mme Virginie FALCINELLA-GILLARD

Jérôme Bert arrive à 19h05.

Présentation de l'ADMR :
Mmes LEVRIERI et PONCET de la fédération du Jura ainsi que Mmes Outrey et Gallois, bénévoles, sont venues présenter les différents services de l'Aide à Domicile en Milieu Rural. L'ADMR a pour projet de faciliter la vie des familles et des personnes en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Cela concerne l'enfance et la parentalité, les services et soins aux séniors, l'entretien de la maison, l'accompagnement du handicap, la lutte contre l'isolement. C'est aussi des actions de prévention comme les ateliers bons jours (nutrition, équilibre, force et forme au quotidien, sommeil, vitalité, mieux vivre chez soi, ...), les ateliers du bus animation prévention information (bus itinérant proposant des ateliers d'initiation à l'informatique, bien vivre sa retraite, prévention canicule, jeux de société, jeux de mémoire, ...), des projets d'habitats adaptés pour séniors et des projets en lien avec la petite enfance (micro crèche, ...)

Le précédent compte-rendu du conseil municipal est adopté à l'unanimité.
L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Délibérations : Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1 – DPU :
Néant

2 – Décision modificative n° 1 :

M. Yves Chalumeau, adjoint aux finances, explique qu'Il convient d'ajuster le budget principal pour prendre en compte l'amortissement des travaux de transformateur Rue de La Raiproz.

Le conseil municipal décide de prendre la décision modificative suivante :

| | |
|---|---|
| Section de fonctionnement : | |
| D 6811/042 : Dotation aux amortissements | 3 000 € |
| R 73111/731 : Impôts directs locaux | 3 000 € |
| Section d'investissement : | |
| D 2158/21 : Autres matériels outillages techniques | 3 000 € |
| R 28041582/040 : Amortissements bâtiments et installations | 3 000 € |

3 – Publicité des délibérations par affichage :

Mme le Maire explique que les actes (délibérations, arrêtés et décisions) pris par les communes entrent en vigueur dès qu'ils sont portés à la connaissance du public et après transmission au contrôle de légalité. A compter du 1er juillet 2022, la publicité devra être assurée exclusivement sous forme électronique sauf pour les communes de moins de 3 500 habitants qui bénéficient d'une dérogation et qui peuvent continuer la publicité par voie d'affichage. Mme le Maire propose de choisir la modalité de publicité par affichage sur le panneau extérieur situé à la mairie.

Le conseil municipal décide d'adopter la proposition de publicité par affichage.

4 – Réseau de chaleur :

Mme le Maire explique que la commune pourrait mettre en place un réseau de chaleur biomasse bois énergie qui alimenterait les bâtiments communaux du centre bourg ainsi que les studios, l'institut des compagnons et la maison de santé sachant qu'une réfection importante du parc des chaudières est à prévoir. Il convient de faire une étude de faisabilité de création de réseau de chaleur et de solliciter les aides de l'ADEME pour financer cette prestation.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à consulter un bureau d'études et à solliciter les aides de l'ADEME.

5 – Raccordement du gymnase à la chaufferie du lycée :

Mme le Maire explique qu'il serait opportun de profiter des travaux du gymnase pour brancher la chaufferie sur celle du Lycée du Bois.

Il convient d'approuver le projet de raccordement du gymnase à la chaufferie du Lycée du Bois et de solliciter diverses aides relatives au réseau de chaleur.

Le conseil municipal approuve le raccordement du gymnase et sollicite le Sidec du Jura pour toute aide au titre du contrat de développement territorial des ENR Thermiques en partenariat avec l'ADEME dans le cadre du fonds chaleur.

M. Rochet demande si la grande salle sera raccordée par un autre système. Mme le Maire répond que les radiateurs seront changés et raccordés sur la chaudière du lycée. Un ballon d'eau chaude électrique est prévu pour les douches en été.

6 – Tirage au sort du jury d'assises 2023

Comme chaque année, le conseil municipal doit procéder à la désignation après tirage au sort sur la liste électorale, de 3 personnes pour faire partie de la liste préparatoire du jury d'assises 2023. Le tirage au sort a désigné Mme GRILLET Noémie, M. CHAPOUTOT Fabien et Mme COMTE Christiane.

Informations diverses :

Poubelles de rue : Lors du dernier conseil municipal, M. Martenot avait demandé l'installation de poubelles. Un devis a été demandé. Il s'élève à 6 800 € TTC pour 6 poubelles. A budgéter sur 2023.

Expulsion locataire : Une procédure d'expulsion est en cours à l'encontre d'une locataire ne payant pas son loyer. Les saisies sur salaire et sur compte bancaire sont infructueuses. Le délai de 2 mois étant expiré, le tribunal est saisi. La commune va faire appel à la protection juridique de Groupama pour se faire représenter.

Subvention travaux gymnase : La préfecture a accordé une subvention de 106 740 € pour les travaux de rénovation du gymnase au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Fontaine du bas : Le pont de la fontaine du bas a été refait à neuf. Remerciements à M. Guy TONNAIRE pour le travail effectué. Une tôle a été rajoutée au bassin inférieur pour canaliser l'eau. Des plots vont être posés à chaque extrémité pour éviter que le pont ne serve de piste de skateboard. La pose d'une caméra infrarouge est envisagée car il y a trop de dégradations (coffret électrique cassé, tuiles cassées, tags, déchets, cailloux balancés dans le bassin, etc...)

Survol en basse altitude de la commune en hélicoptère : Le survol pour surveillance des lignes Enedis prévu jusqu'au 1er juillet 2022 est prolongé jusqu'au 22 juillet 2022.

Travaux à Port-Lesney : Des travaux de voirie sont effectués la nuit entre 19h30 et 6h du matin. Une déviation est mise en place. Passage par Mouchard.

Coupure d'électricité : L'électricité sera coupée le 19 juillet 2022 entre 9h et 12h quartier Cramans, rues Aristide Briand et Victor Bérard.

Court métrage « Aller-Retour » : Melle Caretto, originaire du Jura et domiciliée sur Paris, souhaite réaliser son 2ème court-métrage sur les communes de Dole, Arbois, Les Planches-près-Arbois et Mouchard. A cette occasion, elle demande un soutien financier. Le budget prévisionnel s'élève à 28 500 € avec des recettes provenant de subventions des communautés de communes, des 4 communes concernées par le tournage, d'une cagnotte en ligne et de partenaires privés. Pas d'apport personnel. La commune ne participera pas financièrement, mais lui enverra un courrier de soutien et d'encouragement.

Cartes avantages jeunes : Inscription en mairie jusqu'au 15 juillet 2022. Remise des cartes le mercredi 14 septembre de 14h à 17h et le samedi 16 septembre de 9h à 12h en mairie.

Doyennes : Mme Sancey a eu 109 ans. C'est la 71ème personne la plus âgée de France et la doyenne des femmes du Jura. Mme Bressand a eu 101 ans. Mme Canaguier a eu 100 ans.

France Services : Les permanences pour démarches administratives programmées tous les 15 jours à Mouchard ne rencontrent pas un franc succès malgré la distribution d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres.

Ateliers de motricité : La CCVA organise dans ses locaux des ateliers de motricité pour les enfants de 0 à 3 ans.

Panneaux d'entrée d'agglomération : Le département a fait remarquer que chaque année entre le 15 juin et le 1er juillet les panneaux de Mouchard disparaissaient. Certains lycéens emmènent un souvenir de leur passage dans la commune. 5 panneaux ont été dérobés.
Réserve incendie Certémery : Les travaux sur la réserve d'eau à Certémery sont terminés. Il faut maintenant procéder à la remise en eau.
Syndicat des Eaux de la Vache : M. Tonnaire a participé à une réunion le 28 juin 2022. Des travaux sont programmés aux Arsures. Le syndicat va être rattaché à la communauté de communes d'Arbois.
COFOR : M. Tonnaire a participé à l'assemblée générale le 25 juin 2022. Les forêts dépérissent attaquées par les scolytes (insectes tueurs d'arbres). Pour remplacer les épicéas, il est décidé de laisser faire la nature plutôt que de replanter des essences méridionales.
FCMA : M. Chalumeau a assisté à l'assemblée générale le 24 juin 2022. L'activité a repris. Le club compte 140 licenciés et une équipe de bénévoles. La commune a été remerciée pour le travail effectué par les services techniques pour les finales départementales. Concernant la situation financière, des manifestations vont être prévues pour renflouer les caisses. Les résultats sportifs sont aléatoires. Les finales départementales des 4 juin et 12 juin 2022 ont donné lieu à de belles journées sportives.
Dates manifestations diverses :

- 30 juin 2022 – Réunion sur la sécurité sur internet animée par le référent numérique de la CCVA – Peu d'inscrits malgré la distribution de flyers.
- 1er juillet 2022 – Kermesse de l'école de Mouchard à la salle des fêtes
- 3 juillet 2022 – Randonnée des 2 forts – ravitaillement au champ de foire
- 7 juillet 2022 - Afterwork aux Charpentiers Réunis
- 9 juillet 2022 – Tour de France Dole/Mont-sous-Vaudrey/Arbois
- 11 septembre 2022 – Passage d'un rallye touristique de voitures de collection

La séance est levée à 20h34.

La secrétaire

Virginie FALCINELLA-GILLARD

le Maire

Sandra HÄHLEN

MAIRIE DE MOUCHARD (JURA)